



## Accueil des migrants : la coopération franco-allemande est un impératif

Le 22 novembre 2016 s'est tenue à l'AMF une rencontre franco-allemande sur le thème « Quelles politiques d'accueil et d'intégration des migrants ? » Organisée pour répondre à l'une des recommandations du rapport Ayrault-Kram-Karrenbauer (1) pour promouvoir l'intégration au sein de nos sociétés, elle a réuni plus d'une soixantaine de participants français et allemands et a permis de comparer des situations certes différentes mais qui répondent à des défis communs.

André Laignel, premier vice-président délégué de l'AMF qui ouvrait la séance, n'a pas manqué de rappeler que dans un contexte où beaucoup ont le « *sentiment que l'Europe, aujourd'hui, n'est pas en capacité de répondre de manière unie, le moteur franco-allemand n'est pas une simple expression journalistique mais une nécessité pour faire face aux enjeux auxquels nous sommes confrontés* ». Eva Lohse, présidente de l'Association des grandes villes allemandes (Deutscher Städtetag), a, pour sa part, insisté sur la politique d'accueil de nos voisins évoquant un « *devoir mammoth* » à accomplir et face auquel les communes se retrouvent en difficulté. Soulignant l'importante mobilisation de la société civile et des services communaux au-delà de leurs simples compétences, elle a admis : « *Notre coeur est grand mais nous avons nos limites.* » Le représentant de l'ambassadeur de France en Allemagne, Stephan Schmid, a d'abord présenté les différentes étapes de la mobilisation allemande, notamment au niveau législatif, puis attiré l'attention sur l'importance des flux d'arrivées (comparés aux populations de villes comme Cologne ou Marseille). Il a finalement salué cette initiative qui montre que les communes sont plus rapides que les Etats à concrétiser les propositions du rapport Ayrault-Kram-Karrenbauer puisque le conseil franco-allemand pour l'intégration n'a, lui, pas encore vu le jour. Après ces remarques d'ouverture, se sont succédées trois tables rondes.

La première portait sur l'accueil et a permis à Pierre Coutaud, maire de Peyrelevalde en Corrèze, de rappeler comment son conseil municipal s'est positionné, après plusieurs réunions publiques, pour répondre à un appel du ministère de l'Intérieur afin d'ouvrir un CADA (centre d'accueil pour demandeur d'asile) sur son territoire, saisissant cette occasion comme un projet de développement local, puisque dans une commune qui fait face à un problème de désertification, il y avait un besoin de nouvelle population pour occuper des locaux ou encore de familles pour maintenir l'école. C'est ainsi que cette commune de 881 habitants accueille une soixantaine de personnes de nationalités variées.

Roland Schäfer, maire de Bergkamen en Rhénanie du Nord-Westphalie, commune de 50 000 habitants, a, quant à lui, battu en brèche l'image que nous pourrions avoir d'un Etat allemand bien organisé et carré. Après avoir décrit le dispositif de répartition prévue dans les communes par l'Etat (la police aux frontières enregistre puis répartit les personnes selon des critères notamment économiques ; les Länder accueillent dans leurs installations pour faire un diagnostic médical et déterminer si les personnes ont vocation à rester en Allemagne ou pas puis les personnes sont envoyées dans les communes), il a conclu qu'en fait, les chiffres n'étaient pas respectés et que les personnes qui arrivaient n'étaient pas forcément celles



annoncées. Bref, heureusement que les communes allemandes et la société civile se sont mobilisées.

Eva Lohse, qui intervenait en tant que maire de Ludwigshafen dans la seconde table ronde consacrée à l'intégration, a évoqué cette responsabilité partagée et la question financière sous-jacente car les communes ont été amenées à prendre en charge des coûts sans avoir la contrepartie attendue (le niveau intermédiaire des Länder n'ayant pas toujours joué le jeu et ayant gardé une partie des fonds donnés par l'Etat – le Bund). Elle a insisté sur l'importance de pouvoir accueillir les personnes dans de bonnes conditions, à savoir éviter le regroupement dans des endroits inadaptés du type gymnases. Ce qui s'avère difficile dans des communes comme la sienne, déjà en situation tendue au niveau de l'offre de logement. Puis, tout en reconnaissant que la langue allemande était difficile à apprendre, elle a souligné la nécessité de commencer au plus vite son apprentissage, que ce soit pour l'école ou pour le marché du travail. Eva Lohse a présenté également une brochure recensant les bonnes pratiques des communes membres de son association. De son côté, Roland Ries, maire de Strasbourg, s'est réjoui que le rôle des collectivités territoriales sur la scène internationale soit mieux reconnu. Concernant son territoire, il a dénoncé la montée des extrêmes et leur raisonnement : il est aujourd'hui encore plus nécessaire de travailler au-delà des limites de sa commune dans un monde interconnecté. Il y a un vrai acte de pédagogie à mener : « *Si nous ne nous intéressons pas à l'extérieur, à un moment l'extérieur se rappellera à nous.* » Ce sont les raisons d'une solidarité nécessaire et de notre effort qui doivent être proportionnels à la gravité de la situation. Roland Ries a conclu en présentant un vade-mecum que la ville a réalisé sur des pratiques menées dans différentes communes européennes.

Sur la gravité de la situation, Andreas Wolter, représentant de la ville de Cologne, a justement insisté : « *Quand les gens fuient à pied la guerre n'est plus loin.* » Estimant que les vagues de migrations précédentes n'avaient pas forcément été bien intégrées, il a invité à faire mieux cette fois. L'une des conditions, selon lui, est de réduire les délais de procédure et de bien appliquer les règles. Car, dans sa commune, au-delà du nombre déjà important de migrants, il y a aussi une quantité non-négligeable de sans-papiers illégaux. L'un des enjeux sur sa commune est la scolarisation des enfants ainsi que la question des mineurs non accompagnés puisqu'ils ont eu, sur les 14 000 personnes arrivées, plus de 3 000 enfants à scolariser. Concernant l'avenir et la question des réfugiés climatiques par exemple, il a préconisé de commencer à coopérer avec les pays de départ et d'avoir des partenariats trilatéraux par exemple avec l'Afrique du Nord. Sladana Zivkovic, adjointe au maire de Dijon (21) chargée des affaires européennes et internationales, est revenue, elle, sur l'engagement de sa commune en reconnaissant qu'elle était volontaire mais prudente et a constaté que moins d'ignorance permettrait moins d'extrémisme.

Christophe Rouillon, maire de Coulaines (72) et président de la Commission Europe de l'AMF, a tenu à replacer l'initiative dans un contexte européen plus large mais aussi inquiétant, appelant à plus d'Europe pour trouver des solutions aux défis auxquels nous sommes confrontés et notamment demandant le développement d'une véritable politique euro-méditerranéenne. Reinhard Sommer, président de la commission franco-allemande du Conseil des communes et régions d'Europe (CCRE), a, quant à lui, évoqué la contribution que les jumelages entre nos communes peuvent apporter et inviter les participants à une conférence prévue à Cologne en novembre 2017.



Enfin, Roland Schäfer, parlant cette fois en tant que président de l'Association des villes et communes allemandes, s'est réjoui de ce premier échange estimant nécessaire d'échanger les bonnes pratiques entre communes. Philippe Laurent, maire de Sceaux (92) et président délégué de l'Association française du Conseil des communes et régions d'Europe, s'est félicité du bon partenariat entre les associations organisatrices de l'événement et a évoqué les travaux du CCRE sur le sujet et notamment la résolution adoptée à Nicosie ainsi que la pétition qui a été lancée par la suite (<http://www.ccre.org/fr/actualites/view/3326>). Pour finir, il a rappelé les propos du président de l'AMF, François Baroin : « *Le devoir d'humanité doit présider tous les autres principes.* » Enfin, l'ambassadeur Maxime Lefebvre qui représentait le ministre Jean-Marc Ayrault dont il a excusé l'absence, a clôturé la session en affirmant que cette rencontre était un succès, répondant à une des propositions phares du rapport. Il a déclaré que le Conseil franco-allemand pour l'intégration qui devrait être mis en place bientôt devrait réserver une place de choix aux collectivités territoriales.

(1) remis au Président de la République française et à la chancelière allemande le 7 avril 2016 dans le cadre du Conseil des ministres franco-allemands : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/allemande/evenements/article/presentation-du-rapport-de-jean-marc-ayrault-et-de-annegret-kramp-karrenbauer?xtor=RSS-4>